



SSIAP 1 : Devenir agent de sécurité incendie en ERP IGH

Ref: PR-SSIAP-1

Obtenir le diplôme SSIAP 1

DURÉE : 10,5 Jours (73H30)

Prix : 1 520,00 € HT



PRÉSENTIEL



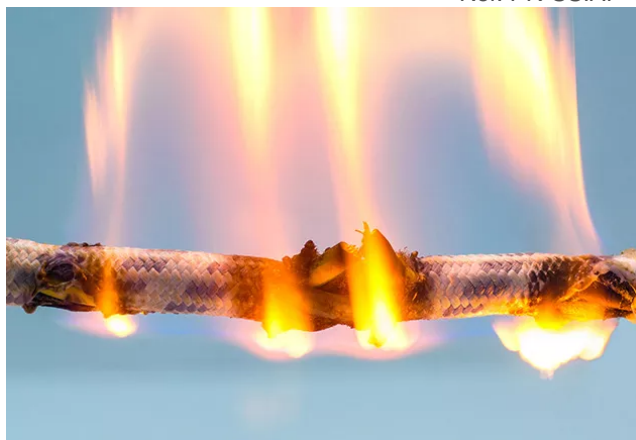
ÉLIGIBLE CPF



FORMATION CERTIFIANTE



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH :

- sensibiliser les employés,
- intervenir face à un début d'incendie,
- alerter,
- évacuer le public,
- accueillir les secours,
- entretenir les moyens de secours.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne souhaitant devenir agent de sécurité incendie en ERP IGH.

Prérequis

- Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.
- Être titulaire du PSE1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.

Ce programme, défini par le ministère de l'Intérieur, est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Pour pouvoir exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans, pour cela vous devez effectuer :

- un recyclage si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction, **OU**
- une remise à niveau si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction.

Contenu de la formation SSIAP 1

- Le feu et ses conséquences : la combustion, le comportement au feu.
- La sécurité incendie : principes de classement des établissements, les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement, évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours.
- Les installations techniques : installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie.
- Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie : les services de sécurité, les consignes de sécurité et la main courante, les rondes de sécurité et la surveillance des travaux, la mise en oeuvre des moyens d'extinction, l'appel et la réception des services publics de secours.
- Visites et mises en situation d'intervention.

Modalités

Modalités d'évaluation

Obtention du **diplôme SSIAP1** à l'issue d'une épreuve écrite (QCM 30 questions) et d'une épreuve pratique (rondes avec anomalies et sinistres) évaluée par un jury composé du directeur du SDIS ou son représentant et d'un SSIAP 3 en poste.

La réussite à l'examen nécessite un investissement personnel important de la part des participants tout au long des semaines de formation et entre chacune d'elles.

Le taux de réussite en 2021 est de 92%.

Nos plus

Vous bénéficierez d'un **bâtiment pédagogique** dédié à l'appropriation des savoir-faire professionnels comprenant : PC sécurité, SSI de catégorie A, extincteurs, RIA, désenfumage (circulation, locaux, cage d'escalier, naturel et mécanique), compartimentage (porte, clapet), déverrouillage d'issues de secours, système de rondier, main courante électronique...

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : **1 520,00 €**



CNPP dispose d'un agrément pour délivrer la certification « Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1 », enregistrée dans le Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro RS 5641 (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>)

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez **mobiliser votre CPF** pour financer cette formation, vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

Code RNCP-RS : 5641

[Contactez-nous](#)

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

Qu'est-ce que le SSIAP 1 ?

Le SSIAP 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 1) est une certification en France qui forme des **agents de sécurité incendie**. Ces agents sont responsables de la prévention et de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH). Leur rôle inclut la surveillance des systèmes de sécurité incendie, l'intervention en cas d'incendie, l'assistance aux personnes et l'évacuation des lieux en toute sécurité.

On distingue ensuite le **SSIAP 2** (Chef d'équipe de sécurité incendie en ERP IGH) et le **SSIAP 3** (Chef de service de sécurité incendie en ERP IGH) qui correspondent à des responsabilités croissantes en matière de sécurité incendie et de gestion des équipes.

Nos formations complémentaires

Le personnel du service de sécurité incendie en ERP ou IGH

SSIAP 2 : Devenir chef d'équipe de sécurité incendie en ERP IGH

11 Jours

Présentiel

Obtenir le diplôme SSIAP 2

-

Manager incendie en ERP ou IGH

SSIAP 3 : Devenir chef de service de sécurité incendie en ERP IGH

33,5 Jours

Présentiel

Obtenir le diplôme SSIAP 3

-

Maintien des connaissances des personnels certifiés SSIAP

Maintenir ses acquis d'agent de sécurité incendie en ERP IGH

2 Jours

Présentiel

Recyclage SSIAP 1

-

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70